

# RAPPORT DE GESTION | 2016

Ouvrons de nouvelles perspectives



Facilitateur



**Engagé**



**Ouvert**



**Audacieux**

4

## Comptes

du 31 décembre 2016

6

## Annexe aux comptes

du 31 décembre 2016

1- Cadre juridique et financier et faits marquants de l'exercice p 6

1.1. Cadre juridique et financier

1.2. Faits marquants de l'exercice

2- Principes comptables et méthodes d'évaluation p 10

2.1. Présentation des comptes

2.2. Principes généraux et méthodes d'évaluation

23

## Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

# Comptes

## du 31 décembre 2016

## BILAN

(en milliers d'euros)

	NOTES	2016	2015
<b>ACTIF</b>			
Caisse, Banques centrales			
Créances sur les établissements de crédit	1	8 734 550	8 829 983
Opérations avec la clientèle	2	11 712 199	11 415 387
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	80 737	88 390
Actions et autres titres à revenu variable	4	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	5	712	697
Parts dans les entreprises liées	5	54	54
Immobilisations incorporelles	6	21 142	21 145
Immobilisations corporelles	6	223	284
Capital souscrit non versé		60 000	120 000
Autres actifs	7	19 610	17 966
Comptes de régularisation	8	116 436	152 855
<b>TOTAL</b>		<b>20 745 663</b>	<b>20 646 760</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	9	8 486 321	9 771 400
Opérations avec la clientèle	10	10 871 332	9 510 387
Dettes représentées par un titre	11	798	1 332
Autres passifs	12	38 276	38 969
Comptes de régularisation	13	98 499	118 574
Provisions	14	15 982	13 221
Dettes subordonnées	15	180 698	180 747
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		23 045	17 799
Capitaux propres hors FRBG	16	1 030 713	994 330
Capital souscrit	16	830 000	830 000
Primes d'émission	16	20 419	20 419
Réserves	16	39 841	37 035
Report à nouveau	16	69 990	50 752
Résultat de l'exercice	16	70 463	56 124
<b>TOTAL</b>		<b>20 745 663</b>	<b>20 646 760</b>

## HORS-BILAN

(en milliers d'euros)

	NOTES	2016	2015
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	19	7 268 139	6 680 165
Engagements de financement	19	4 773 238	4 433 935
Engagements de garantie	19	2 494 901	2 245 647
Engagements sur titres	19		584
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	19	1 571 621	1 278 695
Engagements de financement	19	250 000	250 000
Engagements de garantie	19	1 321 621	1 028 111
Engagements sur titres	19		584
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME</b>	20	20 989 577	17 543 883

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	NOTES	2016	2015
Intérêts et produits assimilés	21	405 215	376 159
Intérêts et charges assimilées	21	-278 743	-279 092
Revenus des titres à revenu variable	22	263	258
Commissions (produits)	23	102 773	101 769
Commissions (charges)	23	-23 309	-23 604
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	24	182	489
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	24	1 042	711
Autres produits d'exploitation bancaire		11 507	775
Autres charges d'exploitation bancaire		-436	-3 128
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		218 494	174 336
Charges générales d'exploitation	25	-78 958	-68 939
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-614	-516
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		138 922	104 881
Coût du risque	26	-20 952	-15 401
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		117 969	89 480
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		0	0
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		117 969	89 480
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	27	-42 262	-33 002
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	28	-5 246	-354
<b>RÉSULTAT NET</b>		70 463	56 124

# Annexe aux comptes du 31 décembre 2016

## 1- Cadre juridique et financier et faits marquants de l'exercice

### 1.1. Cadre juridique et financier

Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels (Arkéa Banque E & I) accompagne les entreprises, les acteurs publics et institutionnels ainsi que les professionnels de la promotion immobilière dans leur développement via un réseau de proximité de 19 centres d'affaires déployés en France.

### 1.2. Faits marquants de l'exercice

Néant.

## 2- Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 2.1. Présentation des comptes

La présentation des comptes est faite en conformité avec le Règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

### 2.2. Principes généraux et méthodes d'évaluation

#### Principes généraux

Les comptes d'Arkéa Banque E & I sont établis conformément aux principes comptables généralement admis ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit en France, prescrites par le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

## Options et méthodes d'évaluation

### ■ Créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont régies par le règlement ANC 2014-07 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Conformément au règlement ANC 2014-07, la société Arkéa Banque E & I applique l'étalement des commissions d'octroi de crédits (COC), des commissions de renégociation sur la durée de vie effective du crédit au prorata du capital restant dû. Les commissions reçues sont présentées en produits nets d'intérêts dans le produit net bancaire au compte de résultat et intégrées à l'encours de crédit concerné au bilan.

#### Classement

Les créances sont réparties en encours sains et encours douteux. Sont classées en encours douteux les créances pour lesquelles un risque de non-recouvrement partiel ou total est probable et qui répondent à l'une des 2 conditions suivantes :

- impayés de plus de six mois pour les crédits immobiliers ou de plus de trois mois pour les autres types de crédits;
- contrepartie présentant une situation financière dégradée ou faisant l'objet de procédures contentieuses.

Le passage d'une créance en encours douteux entraîne par contagion un classement identique de l'ensemble des créances d'une contrepartie donnée.

Sont qualifiées d'encours douteux compromis les créances dont la déchéance du terme est prononcée.

La notion de « créances douteuses » recouvre les encours douteux et les encours douteux compromis. La comptabilisation des intérêts est suspendue à la date de passage en encours douteux compromis.

Lorsque les paiements des échéances ont repris de manière régulière, les créances sont reclassées en encours sains. Les créances restructurées dont la probabilité de recouvrement est jugée suffisante figurent également en encours sains.

#### Dépréciations

Les créances douteuses font l'objet, dossier par dossier, d'une dépréciation destinée à couvrir la perte probable. Ces dépréciations viennent en déduction des créances correspondantes à l'actif. Les intérêts sur créances douteuses comptabilisés en produits sont intégralement dépréciés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises des dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont portées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exception des dotations et reprises des dépréciations relatives aux intérêts sur encours douteux qui sont présentées dans le produit net bancaire.

Conformément au règlement ANC 2014-07, ces dépréciations sont constituées en valeur actualisée afin de couvrir l'ensemble des pertes prévisionnelles sur les encours douteux ou douteux compromis. Les pertes prévisionnelles sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux restant dus et les flux prévisionnels actualisés.

L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable.

En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés ; en conséquence, seules les dépréciations sur créances contentieuses font l'objet d'une actualisation. Au compte de résultat, les dotations relatives à l'actualisation sont portées en coût du risque et les reprises relatives aux effets de désactualisation sont portées en produit net bancaire. Sont recensées au passif les provisions destinées à couvrir des risques hors-bilan individualisés.

### ■ **Portefeuille de titres**

Les opérations sur portefeuille titres sont comptabilisées conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC 2014-07.

#### Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction les titres qui, à l'origine sont :

- soit acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme

- soit détenus par un établissement du fait de son activité de mainteneur de marché.

Ce classement en titres de transaction est subordonné à la condition que le stock de titres fasse l'objet d'une rotation effective et d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché et doit respecter certaines conditions : ces titres doivent être négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles doivent être représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les titres de transaction sont comptabilisés au bilan à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus en incluant le cas échéant les intérêts courus. A chaque arrêté, ces titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

#### Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement les titres qui ne sont pas inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres visés au chapitre 5 du titre 3 du livre II de l'article 2014.07 de l'ANC.

Les titres de placement sont comptabilisés au bilan à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus en incluant le cas échéant les intérêts courus. A chaque arrêté, ces titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres en utilisant la méthode actuarielle à l'exception des titrisations et des obligations structurées pour lesquelles la méthode linéaire est appliquée.

A chaque arrêté comptable, par ligne de titre, les moins-values latentes corrigées des amortissements, ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché des titres ne s'inscrivant pas dans une stratégie de couverture font l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### Titres d'investissement

Sont considérés comme des titres d'investissement les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie « titres de placement » ou de la catégorie « titres de transaction » avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à échéance.

L'établissement doit disposer de la capacité de financement nécessaire pour les détenir jusqu'à leur échéance tout en n'étant soumis à aucune contrainte juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus constatés lors de l'acquisition des titres, le cas échéant, sont comptabilisés dans des comptes rattachés.

La règle d'amortissement de la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est identique à celle appliquée pour les titres de placement. Les moins values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché, corrigé des amortissements, ne font pas l'objet d'un provisionnement.

Seul le risque de défaillance de l'émetteur des titres peut donner lieu à constitution d'une dépréciation. Cette dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique « coût du risque ».

Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont constitués d'actions et de valeurs assimilées dont la possession durable est estimée utile au développement de l'entreprise et qui permettent d'exercer une influence notable sur la société émettrice ou d'en assurer le contrôle. Cette influence est présumée pour un pourcentage de contrôle supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus. Ils sont ensuite évalués en fonction de leur valeur d'utilité et figurent au bilan au plus bas de leur valeur d'acquisition et de cette valeur d'utilité.

Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### Titres donnés en pension livrée

Les titres donnés en pension livrée sont conservés à l'actif du bilan et sont traités suivant les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. La dette du cessionnaire est enregistrée au passif.

#### ■ Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-07.

Les engagements sur les instruments financiers à terme sont portés sur une ligne du hors-bilan pour leur valeur nominale. Ce montant ne constitue qu'une indication du volume d'opérations en cours à la clôture et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments. La juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence à une valeur de marché ou par application de modèles d'évaluation généralement admis.

#### Instruments de taux

##### Marchés organisés

Les contrats de marché à terme sont réévalués à chaque arrêté à leur valeur de marché. Pour les opérations de couverture, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés en compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits relatifs à l'élément couvert. Pour les positions isolées, les gains et les pertes liés à la réévaluation sont portés directement au compte de résultat.

##### Marchés de gré à gré

Les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) et les accords de taux futurs (FRA) donnent lieu à un calcul d'intérêts prorata temporis sur leur durée de référence.

Les charges et produits sur un même contrat sont enregistrés pour leur montant net.

Pour les contrats optionnels (cap, floor, collar), les primes et les intérêts courus sont comptabilisés en résultat prorata temporis. Dans le cas des swaps spéculatifs, une provision est comptabilisée en cas de moins-value latente.

Dans le cas des swaps de couverture, une provision est comptabilisée sur le titre couvert qui dégage une moins-value (qui ne serait pas totalement compensée par la plus-value latente du swap).

#### ■ Immobilisations

Les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire.

Conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif aux règles d'amortissement et de dépréciation des actifs, les principaux composants des constructions sont isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisation respectives. Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus :

COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Gros œuvre	25 ans
Agencements	10 ans
Matériel électronique	4 ans
Mobilier de bureau	3-5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Logiciels	3-5 ans



En application du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés à la valeur d'entrée au bilan de ces immobilisations.

La méthode préférentielle en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est appliquée. Ainsi, toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées ; les dépenses ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont quant à elles comptabilisées en charges.

Lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, un test de dépréciation visant à comparer la valeur comptable du bien et sa valeur actuelle est effectuée. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles ». En particulier, le mali généré par une opération de fusion ou assimilée subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'un actif sous-jacent auquel une quote-part du mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable de l'actif précité, majorée de la quote-part du mali affecté.

#### ■ Fonds de commerce

Le fonds commercial est constitué des éléments non identifiables d'un fonds de commerce et qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan. Il concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité : les fonds commerciaux présumés à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissements mais de tests de dépréciation annuels conformément au règlement de l'ANC 2015-06 du 23/11/2015. Dans l'hypothèse où cela aboutirait à un montant inférieur à celui figurant à l'actif du bilan, une dépréciation serait enregistrée.

#### ■ Provisions

Des provisions sont constituées en vue de couvrir des risques ou charges clairement identifiés et mesurables. Les provisions non liées à des opérations bancaires sont constituées conformément au règlement ANC 2014-03 : elles sont subordonnées à l'existence d'une obligation à l'égard des tiers sans contrepartie future.

##### Provisions pour engagements sociaux

Arkéa Banque E & I applique la recommandation n° ANC 2013-02 du 7 Novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement de la société sur le niveau de prestations fournies. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnels ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels la société s'est engagée à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont également enregistrées à ce même poste.

#### ■ Fonds pour Risques Bancaires généraux

Institué par le règlement n°90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière, ce fonds est constitué à la discrétion des dirigeants en vue de faire face à des risques dont la concrétisation est incertaine et qui relèvent de l'activité bancaire.

Les dotations ou reprises sont portées au niveau du compte de résultat dans la rubrique « dotations, reprises des fonds pour risques bancaires généraux ».

#### ■ Conversion des comptes en devises

Conformément aux dispositions édictées par le règlement ANC 2014-07, les éléments d'actif, de passif et les engagements hors-bilan de change au comptant exprimés en devises sont évalués au cours de marché à la clôture de l'exercice à l'exception des éléments libellés en devises participant à la monnaie unique européenne, pour lesquels le taux de conversion officiel a été retenu. Les engagements de change à terme suivent la même règle. Les produits et charges en devises sont enregistrés au cours de change en vigueur le dernier jour du mois de leur perception ou de leur paiement ; les charges et produits courus mais non payés à la date de clôture sont convertis au cours de change à cette date.

## 2. Informations sur les postes du bilan, du hors-bilan et compte de résultat

### Note 1. Créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31/12/2016			31/12/2015		
	À VUE	À TERME	TOTAL	À VUE	À TERME	TOTAL
Comptes ordinaires	3 673 949		3 673 949	3 600 956		3 600 956
Prêts, valeurs reçues en pension		5 055 343	5 055 343		5 222 131	5 222 131
Créances rattachées		5 259	5 259		6 897	6 897
<b>TOTAL</b>	<b>3 673 949</b>	<b>5 060 601</b>	<b>8 734 550</b>	<b>3 600 956</b>	<b>5 229 028</b>	<b>8 829 983</b>

### Note 2. Opérations avec la clientèle - Actif

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Créances commerciales	122 905	133 351
Créances rattachées	70	75
Prêts et crédits	10 516 174	10 171 058
Créances rattachées	13 758	22 446
Comptes ordinaires	912 787	972 167
Créances rattachées	7 847	7 742
Créances douteuses et restructurées	337 651	317 920
<i>dont douteux compromis</i>	122 770	138 782
Dépréciations	-198 993	-209 372
<i>dont dépréciations sur douteux compromis</i>	-111 124	-122 260
<b>TOTAL</b>	<b>11 712 199</b>	<b>11 415 387</b>

Le taux de couverture des créances douteuses s'élève à 58,93% contre 65,86% en 2015.

Par rapport au total des créances, le taux de couverture est de 1,70% contre 1,83% en 2015.

### Note 3. Obligations et autres titres à revenu fixe

(en milliers d'euros)

	31/12/2016			31/12/2015		
	PLACEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	PLACEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Titres détenus	22 192	58 809	81 001	21 822	67 891	89 714
Créances rattachées	989	1 407	2 395	954	995	1 949
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>23 181</b>	<b>60 216</b>	<b>83 396</b>	<b>22 776</b>	<b>68 886</b>	<b>91 663</b>
Dépréciations sur titres	-2 659	-	-2 659	-3 273	-	-3 273
<b>TOTAL NET</b>	<b>20 522</b>	<b>60 216</b>	<b>80 737</b>	<b>19 503</b>	<b>68 886</b>	<b>88 390</b>
Plus-values latentes	558	1 235	1 793	421	900	1 321

La part des titres cotés est de 57,04 % pour 2016 contre 69,62 % en 2015.

En 2016, aucun transfert n'a été opéré entre les différentes catégories de titres.

Ce portefeuille n'est constitué d'aucun titre émis par des organismes publics.

**Note 4. Actions et autres titres à revenu variable**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Titres détenus	1 409	1 409
Créances rattachées		
Dépréciations sur titres	-1 409	-1 409
<b>TOTAL NET</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'ensemble de ces titres est classé en titres de placement. Les titres cotés représentent 0 % du portefeuille.

**Note 5. Participations, autres titres détenus à long terme**

(en milliers d'euros)

	31/12/2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2016
<b>PARTICIPATION</b>				
Valeur brute	339		142	197
Dépréciations	0			0
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>339</b>		<b>142</b>	<b>197</b>
<b>AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME</b>				
Valeur brute	777	226	69	934
Dépréciations	-419			-419
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>358</b>	<b>226</b>	<b>69</b>	<b>515</b>

Le montant des participations et des autres titres détenus à LT dans les établissements de crédit s'élève à 712 milliers d'€.

Il n'y a pas de titres cotés dans le portefeuille participations.

Le portefeuille est évalué suivant la situation nette et intègre les certificats au fond de garantie pour 514 milliers d'€ soit 226 milliers d'€ au titre du certificat d'associé et 288 milliers d'€ au titre du certificat d'association.

**Liste des filiales et participations**

(en milliers d'euros)

DÉNOMINATION, ADRESSE DES SOCIÉTÉS	PART DE CAPITAL DÉTENUE	CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT DU DERNIER EXERCICE
<b>1. FILIALES</b> (sociétés détenues à plus de 50 %)			
Néant			
<b>2. PARTICIPATIONS et ENTREPRISE LIEES</b> (détenues entre 10 % et 50 %)			
NOVÉLIA, 1 rue G. De Gaulle - Anthonioz ZAC Clémenceau 35208 RENNES cedex 2	10 %	10 436	3 044

## Opérations avec les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)

	PARTICIPATIONS		ENTREPRISES LIÉES	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIF</b>				
Capital détenu	53	53	NA	53
Autres emplois				
Créances			NA	9 044 156
Obligations et autres titres à revenu fixe				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>NA</b>	<b>9 044 103</b>
<b>PASSIF</b>				
Dettes	6 900	3 542	NA	9 936 417
Dettes représentées par des titres				
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>6 900</b>	<b>3 542</b>	<b>NA</b>	<b>9 936 417</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				
De financement				
De garantie			606 221	566 455
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>606 221</b>	<b>566 455</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
De financement			250 000	250 000
De garantie			161 012	123 846
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>411 012</b>	<b>373 846</b>

Au 31/12/2016, aucune transaction significative et n'ayant pas été conclue aux conditions normales de marché n'a été effectuée entre des parties liées. Compte tenu du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, il n'est plus fait mention à compter du 31 décembre 2016 des créances, des dettes, des charges et des produits financiers concernant les entreprises liées.

**Note 6. Immobilisations corporelles et incorporelles**

(en milliers d'euros)

	31/12/2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2016
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Montant brut	22 227	549	0	22 776
Amortissements	-1 082	-552	0	-1 634
<b>MONTANT NET</b>	<b>21 145</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>21 142</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Montant brut	970	1	0	971
Amortissements	-686	-62	0	-748
<b>MONTANT NET</b>	<b>284</b>	<b>-61</b>	<b>0</b>	<b>223</b>

Les immobilisations incorporelles sont composées à 85,15 % de fonds de commerce à fin 2016. Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les immos incorporelles au cours de l'exercice 2016.

## FONDS DE COMMERCE

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	ACHAT	REÇU EN APPORT	CESSIONS	MONTANT GLOBAL	DÉPRÉCIATIONS
Fonds commerciaux	-	19 394	-	19 394	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>19 394</b>	<b>-</b>	<b>19 394</b>	<b>-</b>

### Note 7. Autres actifs

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
État	2	2
Primes versées sur instruments conditionnels achetés	15 389	10 368
Dépôts de garantie versés	923	4 860
Autres débiteurs divers	3 296	2 737
Capital, souscrit non appelé	60 000	120 000
<b>TOTAL</b>	<b>79 610</b>	<b>137 966</b>

### Note 8. Comptes de régularisation - actif

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs à l'encaissement	26 374	49 564
Comptes d'ajustement	1 532	682
Charges constatées d'avance	4 110	3 710
Produits à recevoir	25 921	20 146
Comptes de régularisation divers	58 499	78 754
<b>TOTAL</b>	<b>116 436</b>	<b>152 855</b>

### Note 9. Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31/12/2016			31/12/2015		
	À VUE	À TERME	TOTAL	À VUE	À TERME	TOTAL
Comptes ordinaires	140 451		140 451	81 364		81 364
Emprunts et valeurs données en pension		8 338 883	8 338 883		9 680 492	9 680 492
Dettes rattachées	0	6 987	6 987	0	9 544	9 544
<b>TOTAL</b>	<b>140 451</b>	<b>8 345 870</b>	<b>8 486 321</b>	<b>81 364</b>	<b>9 690 036</b>	<b>9 771 400</b>

**Note 10. Opérations avec la clientèle - passif**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016			31/12/2015		
	À VUE	À TERME	TOTAL	À VUE	À TERME	TOTAL
Comptes d'épargne à régime spécial	1 393 857		1 393 857	1 026 981		1 026 981
Dettes rattachées sur compte d'épargne	8 559		8 559			0
Comptes ordinaires	6 110 858		6 110 858	5 329 000		5 329 000
Comptes à terme et emprunts		3 321 910	3 321 910		3 139 325	3 139 325
Dettes rattachées	17 921	18 227	36 148	25	15 055	15 080
<b>TOTAL</b>	<b>7 531 195</b>	<b>3 340 137</b>	<b>10 871 332</b>	<b>6 356 006</b>	<b>3 154 380</b>	<b>9 510 387</b>

**Note 11. Dettes représentées par un titre**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016			31/12/2015		
	PRINCIPAL	DETTES RATTACHÉES	TOTAL	PRINCIPAL	DETTES RATTACHÉES	TOTAL
Titres du marché interbancaire & titres de créances négociables	790	8	798	1 324	8	1 332
<b>TOTAL</b>	<b>790</b>	<b>8</b>	<b>798</b>	<b>1 324</b>	<b>8</b>	<b>1 332</b>

**Note 12. Autres Passifs**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Primes reçues sur instruments conditionnels vendus	15 389	10 368
Rémunérations dues au personnel	4 270	4 250
Charges sociales	3 177	1 562
État	2 985	2 133
Créditeurs Divers Groupe Intégration Fiscale	12 021	19 301
Divers	434	1 354
<b>TOTAL</b>	<b>38 276</b>	<b>38 969</b>

**Note 13. Comptes de régularisation - passif**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	54 524	43 432
Produits constatés d'avance	4 441	4 122
Charges à payer	33 002	20 971
Comptes d'ajustement	3 688	2 170
Comptes de régularisation divers	2 844	47 880
<b>TOTAL</b>	<b>98 499</b>	<b>118 574</b>

**Note 14. Provisions**

(en milliers d'euros)

	31/12/2015	DOTATIONS	REPRISES		AUTRES VARIATIONS DE L'EXERCICE	31/12/2016
			UTILISÉES	NON UTILISÉES		
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	8 649	4 676	299	3 473	-	9 553
Provisions pour engagement de retraite	22	-	-	22	-	0
Provisions pour engagement hors bilan	2 088	2 278	-	40	-	4 326
Autres provisions	2 462	208	-	567	-	2 103
<b>TOTAL</b>	<b>13 221</b>	<b>7 162</b>	<b>299</b>	<b>4 102</b>	<b>-</b>	<b>15 982</b>

**Note 15. Dettes subordonnées**

(en milliers d'euros)

DETTES SUBORDONNÉES	31/12/2016	DEVISE	TAUX	ÉCHÉANCE
Titres super subordonnés				
Titres subordonnés				
Crédit Mutuel Arkéa	180 000	Euros	EURIBOR 3 MOIS +2,6 %	02/11/2026
Dettes rattachées	698			
<b>TOTAL</b>	<b>180 698</b>			

## Note 16. Capitaux propres hors FRBG

(en milliers d'euros)

	31/12/2015	AFFECTATION RÉSULTAT EXERCICE PRÉCÉDENT	AUTRES VARIATIONS DE L'EXERCICE	31/12/2016
Capital	830 000			830 000
Prime d'émission	20 419			20 419
Total réserves	37 035	2 806		39 841
<i>Réserve légale</i>	9 936	2 806		12 742
<i>Réserves facultatives</i>	27 098	-		27 099
Report à nouveau créditeur	52 459	19 238		71 697
Report à nouveau débiteur	-1 707			-1 707
Résultat	56 124	-56 124	70 463	70 463
Dividendes versés		34 080		
<b>TOTAL</b>	<b>994 330</b>	<b>0</b>	<b>70 463</b>	<b>1 030 713</b>

Le capital est composé de 83 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros soit un capital social de 830 000 milliers d'€ dont 60 000 milliers d'€ non appelés.

## Note 17. Ventilation de certains actifs / passifs selon la durée résiduelle

(en milliers d'euros)

	D<3MOIS	3M<D<1AN	1AN<D<5ANS	D>5ANS	DETTES ET CRÉANCES RATTACHÉES	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur établissements de crédit	3 780 870	90 814	1 183 908	3 673 699	5 259	8 734 550
à vue	3 673 949					3 673 949
à terme	106 922	90 814	1 183 908	3 673 699	5 259	5 060 602
Créances sur la clientèle	2 018 161	1 179 937	3 026 565	5 327 807	159 730	11 712 199
Créances commerciales	1 105 374	1 179 937	3 026 565	5 327 807	137 848	10 777 531
Autres concours à la clientèle						
Comptes ordinaires débiteurs	912 787	-	-	-	21 881	934 668
Obligations et autres titres à revenu fixe						
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	566 227	3 016 703	2 515 573	2 380 830	6 987	8 486 321
à vue	140 451	-	-	-	-	140 451
à terme	425 776	3 016 703	2 515 573	2 380 830	6 987	8 345 869
Opérations avec la clientèle	7 751 750	158 428	1 489 083	1 427 365	44 706	10 871 332
autres dettes	7 751 750	158 428	1 489 083	1 427 365	44 706	10 871 332
à vue	7 504 715	-	-	-	26 480	7 531 195
à terme	247 035	158 428	1 489 083	1 427 365	18 227	3 340 137
Dettes représentées par un titre	-	-	790	-	8	798
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	790	-	8	798

Il n'y a pas de créance à durée indéterminée.



## Note 18. Actifs et passifs en devises

Les actifs et passifs en devises s'élevaient respectivement au 31 décembre 2016 à 114 557 milliers d'euros et 114 337 milliers d'euros.

## Note 19. Engagement de l'activité bancaire

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>7 268 139</b>	<b>6 680 165</b>
Engagements de financement	4 773 239	4 433 935
en faveur des établissements de crédit	-	-
en faveur de la clientèle	4 773 239	4 433 935
Engagements de garantie	2 494 901	2 245 647
d'ordre d'établissements de crédit	124 980	571 531
d'ordre de la clientèle	2 369 921	1 674 115
Engagements sur titres	-	584
autres engagements donnés	-	584
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>1 571 622</b>	<b>1 278 696</b>
Engagements de financement	250 000	250 000
reçus des établissements de crédit	250 000	250 000
Engagements de garantie	1 321 621	1 028 111
reçus des établissements de crédit	176 819	125 465
reçus de la clientèle	1 144 802	902 646
Engagements sur titres	-	584
autres engagements reçus	-	584

Ventilation des actifs remis en garantie de passif :

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Banque de France <sup>(1)</sup>	2 116 087	1 791 216
Caisse des Dépôts et Consignation	846 856	864 627
Banque Européenne d'Investissement	338 490	408 201
<b>TOTAL</b>	<b>3 301 433</b>	<b>3 064 044</b>

(1) Les créances mobilisées à la Banque de France (via le crédit Mutuel Arkéa) s'élevaient à 1 550 049 milliers d'€ au 31/12/2016. Le montant des actifs remis en garantie de passif à Arkéa SCF est de 1 420 323 milliers d'€ au 31/12/2016.

**Note 20. Opérations sur instruments financiers à terme**

Valeur nominale des contrats :

(en milliers d'euros)

PAR NATURE	31/12/2016			31/12/2015		
	OPÉRATIONS DE COUVERTURE	AUTRES OPÉRATIONS	TOTAL	OPÉRATIONS DE COUVERTURE	AUTRES OPÉRATIONS	TOTAL
<b>OPÉRATIONS FERMES</b>						
Opérations de gré à gré						
accords de taux futurs						
swaps de taux	13 861 617	-	13 861 617	13 371 729	-	13 371 729
<b>OPÉRATIONS CONDITIONNELLES</b>						
Opérations de gré à gré	-	-	-	-	-	-
Contrats de taux plancher/plafond						
achetés	3 085 945	-	3 085 945	1 740 039	-	1 740 039
vendus	2 818 354	-	2 818 354	1 459 139	-	1 459 139
Options de taux, change et autres						
achetées	611 830	-	611 830	486 488	-	486 488
vendues	611 830	-	611 830	486 488	-	486 488
<b>TOTAL</b>	<b>20 989 577</b>	<b>-</b>	<b>20 989 577</b>	<b>17 543 883</b>	<b>-</b>	<b>17 543 883</b>

PAR DURÉE RESTANT À COURIR	31/12/2016			
	- DE 1 AN	+ 1 AN - 5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL
<b>INSTRUMENT DE TAUX</b>				
Marché de gré à gré				
Swaps de taux	1 532 625	4 072 645	8 256 347	13 861 617
Contrats de taux plancher/plafond	377 603	4 320 535	1 206 162	5 904 299
Autres options : de change	674 396	549 264	-	1 223 660
<b>TOTAL</b>	<b>2 584 624</b>	<b>8 942 444</b>	<b>9 462 509</b>	<b>20 989 577</b>

**JUSTE VALEUR SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME**

La juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence à une valeur de marché ou par application de modèles d'évaluation généralement admis. Les marges de taux sont notamment évaluées suivant la méthode du «zéro coupon».

	31/12/2016	31/12/2015
Instruments de taux	6	-4 961
Autres options		
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>-4 961</b>

**Note 21. Intérêts, produits et charges assimilées**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016		31/12/2015	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Opérations avec les établissements de crédit(*)	-187 834	113 144	-191 244	88 872
Opérations avec la clientèle	-90 880	288 061	-87 824	284 768
Obligations et autres titres à revenu fixe	-16	4 010	-16	2 518
Autres opérations	-14	-	-8	-
<b>TOTAL</b>	<b>-278 743</b>	<b>405 215</b>	<b>-279 092</b>	<b>376 159</b>

(\*) dont charges sur les opérations relatives aux dettes subordonnées : 4 330 milliers d'€ au 31/12/2016 et 4 749 milliers d'€ au 31/12/2015.

**Note 22. Revenus des titres à revenu variable**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Parts dans les entreprises liées	NA	258
<b>TOTAL</b>	<b>NA</b>	<b>258</b>

**Note 23. Commissions**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016		31/12/2015	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Opérations avec les établissements de crédit	-1 625	7 248	-1 464	7 709
Opérations avec la clientèle	-	45 009	-	36 856
Opérations sur titres	-	476	-	270
Opérations de change	-	1 390	-	1 363
Opérations sur instruments fin. à terme	-417	5 342	-707	7 001
Opérations sur moyens de paiement	-20 400	26 830	-21 051	29 064
Prestations de services financiers	-867	16 478	-383	19 506
<b>TOTAL</b>	<b>-23 309</b>	<b>102 773</b>	<b>-23 604</b>	<b>101 769</b>

**Note 24. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Opérations sur titres de transactions	-	-
Opérations de change	182	489
Opérations sur instruments financiers	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>489</b>

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Opérations sur titres de placement		
Plus-values de cession	428	674
Moins-values de cession	-	-
Dotations aux dépréciations	-	-102
Reprises des dépréciations	614	139
<b>TOTAL</b>	<b>1 042</b>	<b>711</b>

**Note 25. Charges générales d'exploitation**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>-31 576</b>	<b>-32 988</b>
Salaires et traitements	-17 888	-17 980
Charges sociales	-8 418	-9 054
<i>dont charges de retraite</i>	-2 045	-2 379
Intéressement et participation	-2 505	-3 140
Impôts et taxes afférentes	-2 765	-2 813
<b>AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>-47 382</b>	<b>-35 951</b>
Impôts et taxes	-5 730	-3 853
Services extérieurs	-	-
Autres charges d'exploitation	-41 652	-32 098
<b>TOTAL</b>	<b>-78 958</b>	<b>-68 939</b>

Le « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel pour un montant de 303 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Le CICE a permis d'assurer le développement de la société grâce à des investissements maîtrisés, incluant des investissements d'innovations et règlementaires.

(en milliers d'euros)

VENTILATION DES EFFECTIFS DU  
PERSONNEL SALARIÉ

31/12/2016

31/12/2015

EFFECTIFS MOYENS	PERSONNEL SALARIÉ	PERSONNEL SALARIÉ	PERSONNEL
Employés	82,25	43,11	
Cadres	271,00	275,28	15,11
<b>TOTAL</b>	<b>353,25</b>	<b>318,39</b>	<b>15,11</b>

La rémunération versée au mandataire social d' Arkéa Banque E & I n'est pas communiquée car elle correspond à une rémunération individuelle.  
Compte tenu du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, il n'est plus fait mention à compter du 31 décembre 2016 de l'effectif mis à disposition.

**Note 26. Coût du risque**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
<b>CRÉANCES</b>		
Dotations	-44 651	-58 910
Reprises utilisées	27 007	31 728
Reprises devenues disponibles	27 317	44 837
Récupération sur créances amorties	274	182
Créances irrécouvrables couvertes	-27 306	-31 789
Créances irrécouvrables non couvertes	-452	-965
<b>RISQUE HORS-BILAN</b>		
Dotations	-6 953	-5 885
Reprises utilisées	299	3 308
Reprises devenues disponibles	3 513	2 091
<b>TITRES</b>		
Couvertes		
Non couvertes		
<b>PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES</b>		
Dotations		
Reprises		
<b>SOLDE</b>	<b>-20 952</b>	<b>-15 401</b>

**Note 27. Impôt sur les bénéfices**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Charge fiscale courante	-42 262	-33 002
Charge fiscale liée au contrôle fiscal	0	0
Créance de carry back		
<b>CHARGE NETTE D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>-42 262</b>	<b>-33 002</b>
Résultat courant avant impôt	117 970	89 480
Taux effectif d'impôt	35,82%	36,88%

**Note 28. Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations au FRBG	-5 246	-354
Reprises de FRBG	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-5 246</b>	<b>-354</b>

**Note 29. Intégration fiscale**

La société est comprise dans le périmètre de l'intégration fiscale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dont la société mère est Crédit Mutuel Arkéa depuis le 01/01/2011. En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale. Le montant ainsi calculé, déductions faites des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère. Au 31/12/2016, le montant d'impôt dû à la société mère est de 12 021 milliers d'€.

**Note 30. Comptes consolidés**

ARKEA BANQUE E&I n'a ni contrôle exclusif, ni influence notable dans aucune entreprise. Il n'y a donc pas lieu, pour elle, de présenter des comptes consolidés. Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa, situé au 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon.

Les états financiers consolidés sont consultables sur le site du Crédit Mutuel Arkéa, à savoir, [http://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\\_5034/fr/rapports-annuels](http://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5034/fr/rapports-annuels).

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

## Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Risque de crédit

Comme indiqué dans les options et méthodes d'évaluation du paragraphe 2.2 et dans la note 2 de l'annexe, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à son activité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciations, et à la couverture des pertes de valeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Brest, Rennes et Courbevoie, le 23 mars 2017. ■

Les commissaires aux comptes

STERENN  
Pascale Charlier



MAZARS  
Franck Boyer

Ludovic Sevestre





Dans un environnement en perpétuel changement, Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, co-développe durablement les territoires et leurs entreprises en ouvrant des perspectives nouvelles. Nous sommes à leurs côtés pour créer des liens profitables et éclairer leurs prises de décision en partageant nos expertises sectorielles et notre connaissance du tissu économique local. Au sein de notre Groupe bancaire coopératif, le Crédit Mutuel Arkéa, nous réunissons 340 personnes réparties au travers de nos 19 centres d'affaires en France.



**[arkea-banque-ei.com](http://arkea-banque-ei.com)**

Immeuble Le Sextant - 255, rue de Saint-Malo  
CS 21135 - 35011 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 29 92 00

